



Nîmes, le 05 janvier 2015

Monsieur Jean DENAT  
Président du Conseil Général du Gard  
3, Rue Guillemette  
30 000 NIMES

Monsieur le Président,

Vous nous recevez ce jour et nous vous en remercions. Nous avons fait courant 2014 le tour des cantons du département du Gard. Lors de ces déplacements, nous avons rencontré les élus afin de leur parler de la caractéristique du métier de sapeur-pompier.

Aujourd'hui, le nombre d'interventions par centre de secours est en constante augmentation. Nous sommes dans la majeure partie du territoire, les derniers maillons de la chaise sociale, le seul et unique service public qui veille sur vos concitoyens. Or, le nombre de sapeurs-pompiers professionnels dans le département du Gard ne suffit plus à assurer les missions qui nous ont été confiées et beaucoup de centres sont en dessous des effectifs minimum...et voilà qu'on nous annonce pour 2017 l'ouverture d'un 2<sup>e</sup> centre de secours sur Nîmes.

Si cette ouverture nous semble plus que légitime, nous ne comprenons pas comment elle pourrait se faire sans embauche !

Aujourd'hui le département du Gard sur-sollicite les sapeurs-pompiers volontaires alors que nous avons la ressource pour embaucher de jeunes gardois qui ont réussi le concours national.

Sur l'ensemble du département, nous constatons quotidiennement les conséquences d'un manque d'effectif évident. Celui-ci nuit à la qualité de notre service. Nous déplorons cette situation : de nombreux centres de secours ne peuvent pas armer leur caserne, faute de personnel !!!

Nous avons grandement contribué en 2014 à ce que l'ARS rembourse le SDIS30 ; cet argent peut et doit être utilisé pour garantir nos missions en créant de l'embauche.

Le syndicat SUD, syndicat majoritaire du département du Gard, vous demande Monsieur le Président, d'examiner et de fixer, avec le Président Alexandre PISSAS, l'effectif de sapeurs-pompiers professionnels dans le département à 700, afin que chacun de vos électeurs ait droit à la même qualité de secours où qu'il se trouve dans le département.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Le Secrétaire Départemental  
Nicolas NADAL